

Assainissement

Aménagement du territoire

Crématorium

Transports

Développement économique

Loisirs

Collecte des déchets

Culture

Gestion de la voirie

Tourisme

Enseignement supérieur

Action sociale

Environnement



LA DÉPÊCHE

Novembre 2019

D'AGGLOPOLYS

ACTUALITÉS

- Quelles mobilités pour demain sur le territoire d'agglomération ? Retour d'enquête. [3](#)
- « L'Agglomération à vélo » : édition d'une carte papier des itinéraires cyclables [4](#)
- Soutien aux commerces et aux tpe [5](#)
- Facilitez l'arrivée de vos nouveaux salariés ! [6](#)
- 1990-2020 : 30 ans du Prix Roblès - Votez pour votre auteur coup de cœur ! [6](#)
- Ciné-débats « développement durable » [7](#)
- Le Jeu de Paume : demandez le programme ! [8](#)

DOSSIERS

- Agglomération, un territoire où entreprendre [10](#)
- Assainissement collectif : besoin d'un raccordement ou d'un débouchage ? [12](#)
- Assainissement non collectif : Agglomération vous accompagne [13](#)
- Amélioration de l'habitat [14](#)
- Avec Agglomération, je me déplace à vélo et à pied ! [15](#)
- Azalys, une offre de transport complète [16](#)
- La collecte des déchets : ordures ménagères, déchetteries, collecte sélective [19](#)
- La fourrière animale [21](#)
- Les bibliothèques de Blois/Agglomération : un accès gratuit [22](#)
- Les piscines d'Agglomération [23](#)
- Le crématorium du Val de Loire [24](#)

ANNEXE

QUELLES MOBILITÉS POUR DEMAIN SUR LE TERRITOIRE D'AGGLOPOLYS ? RETOUR D'ENQUÊTE

Dans le cadre du renouvellement à venir du contrat de délégation de service public (DSP) des transports en commun Azalys pour la période 2021-2029, Agglopolys a lancé durant l'été dernier une enquête « mobilités » pour recueillir, auprès de ses habitants, leurs attentes et besoins en matière de déplacements dans l'agglomération. Les résultats de cette enquête et des ateliers participatifs qui ont suivi en septembre, ont permis d'alimenter la rédaction du cahier des charges du renouvellement de la DSP. Retour sur les résultats de cette concertation.

Résultats de la concertation en ligne

503 personnes ont participé à l'enquête.

4 grands enseignements à retenir :

- Les résultats confirment l'engouement actuel autour de la pratique du vélo avec une attente très forte sur le développement des infrastructures et des services associés sur tout le territoire
- Beaucoup d'attentes sur la desserte de nouveaux secteurs (en navette ou en bus), et l'amélioration de la desserte des zones d'activités
- Une très forte attente des habitants du périurbain et rural sur le développement des alternatives à la voiture et de l'intermodalité (Parking relais)
- Des résultats à considérer, notamment sur le service Résago. Par rapport à la proportion d'utilisateurs de ce service, l'attente est importante sur son optimisation.

Compte rendu des ateliers participatifs

60 personnes ont participé aux réunions thématiques (mobilité en zone rurale et périurbaine/mobilité dans le cœur d'agglomération/mobilité domicile-travail) et spécifique (mobilité des personnes handicapées) qui ont suivi l'enquête, en septembre.

98 « fiches solutions » ont été enregistrées, parmi lesquelles des **demandes d'amélioration du réseau de transport collectif** :

- **évolution des dessertes** (quartier autour de la rue du Bourg-Neuf, Cap' Ciné et campings en été, rabattement des habitants des quartiers excentrés vers les lignes structurantes, voire aux correspondances inter-quartiers sans passer par le centre-ville, augmentation de l'amplitude du service (dimanche, matin tôt et soir tard) plutôt qu'à l'augmentation des fréquences.
- **évolutions du transport à la demande Résago et Handigo** : amélioration du processus de réservation (ne pas demander le motif du déplacement Handigo, réduire le délai de réservation à 2h, permettre une information-voyageurs d'arrivée du véhicule pendant le temps d'attente...), pouvoir contacter le service le dimanche en cas de besoin d'annulation, etc.

D'autres types de demandes seront à étudier dans le cadre du PLUi-HD : amélioration de la sécurité des déplacements à vélo, développement d'une offre de location de voiture en courte durée, création d'aires de covoiturage organisées et sécurisées, création d'un parc relais à la Patte d'oie, etc.



SOUTIEN AUX COMMERCES ET AUX TPE

Agglopolys, dans le cadre de sa politique locale de soutien aux activités commerciales, met en place un nouveau dispositif d'aide aux commerces et très petites entreprises situés sur son territoire.

Objectifs :

- Renforcer l'attractivité du commerce de proximité et le maintien d'activités dans les centres-villes et centres-bourgs
- Favoriser l'artisanat et développer les activités de services
- Favoriser la création d'activités et d'emplois
- Favoriser la reprise et la transmission des petites entreprises

Conditions requises pour les artisans, commerçants et prestataires de services (existants ou en création) :

- Être inscrit au répertoire des métiers ou au registre du commerce
- Réaliser un chiffre d'affaires annuel < 1 000 000 M€ HT
- Être à jour de ses obligations fiscales et sociales
- Ne pas être situé dans un parc d'activités économiques.

Activités exclues de l'éligibilité du règlement :

- Les agences de services (immobilières, bancaires, assurances, courtages, intérim...),
- Les professions libérales, les pharmacies, les commerces saisonniers, les micro-entrepreneurs,
- Les commerces de gros, les activités d'hébergements.

Nature des investissements subventionnables :

- Les aménagements immobiliers (travaux liés aux économies d'énergie, de mise en accessibilité et mise aux normes, amélioration des conditions de travail et de sécurité...)
- La rénovation et l'extension des devantures, enseignes, vitrines
- L'équipement des véhicules de tournées, pour les artisans/commerçants « alimentaires »
- Les investissements en matériel, pour les artisans/commerçants « alimentaires », en complément de travaux sur l'immobilier et s'ils apportent une réelle plus-value à l'entreprise.

Forme et montant de l'aide :

- L'investissement subventionnable minimum est de 4 000 € HT
- Le taux d'aide maximum est de 30 % de l'assiette des investissements subventionnables
- L'aide prend la forme d'une subvention, de 1 200 à 5 000 €.

Les dépenses ne doivent pas être engagées avant de recevoir l'accusé de réception du dossier complet par Agglopolys.

Règlement complet sur agglopolys.fr

Retrait et dépôt des dossiers à la mairie de votre établissement.

Prochain appel à projets : printemps 2020.



Prêt d'honneur à taux zéro

Agglopolys soutient le dispositif d'Initiative Loir-et-Cher, visant à aider les chefs d'entreprises dans leur projet de création/reprise/développement d'activité, grâce à des financements (prêts d'honneur à taux zéro de 1 500 à 30 000 €) qui permettent de faire levier sur des emprunts bancaires, avec un accompagnement gratuit par un parrain bénévole.

Cher a soutenu 49 entreprises en accordant 586 000 € de prêt, permettant ainsi la création ou le maintien de 150 emplois et la production d'un effet levier sur 4,2 millions d'euros de prêts bancaires.

Contact : 02 54 56 64 17 - ilc@initiative-loir-et-cher.fr
initiative-loir-et-cher.fr

En 2018, sur le territoire d'Agglopolys, Initiative Loir-et-

FACILITEZ L'ARRIVÉE DE VOS NOUVEAUX SALARIÉS !

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher en partenariat avec Agglopolys et l'Etat, a créé un nouveau Service « Accueil Mobilité Professionnelle ».

Cette action vise à accompagner les employeurs situés sur le territoire d'Agglopolys, du secteur privé comme du secteur public, dans l'accueil des nouveaux salariés indispensables à leur pérennité et leur développement.

diverses étapes liées à un déménagement : immobilier, scolaire et garde de jeunes enfants, accompagnement à la mobilité professionnelle du conjoint, réseaux associatifs....

Ce service personnalisé et gratuit répond à un vrai besoin : accompagner et rassurer les nouveaux arrivants dans les

Contact : Aurore HELINE
aheline@loir-et-cher.cci.fr - Tel. 02 54 44 64 52

1990-2020 : 30 ANS DU PRIX ROBLÈS VOTEZ POUR VOTRE AUTEUR COUP DE CŒUR !



Depuis 1990, date de la création du Roblès, 160 auteurs, sélectionnés ou primés, sont l'histoire du Prix. Des auteurs à succès -Philippe Besson, Anna Gavaldà, Jean-Christophe Rufin, Hélène Gremillon...- ou plus confidentiels -Hugo Boris, Tatiana Arfel, Estelle Nollet, Marc Lepape...-, tous ont marqué, de leur style, leur sensibilité, le Prix Roblès. À l'occasion des 30 ans du Prix, votez et choisissez, parmi les 160 auteurs, celui ou celle qui sera l'invité(e) d'honneur de l'édition 2020.

Comment faire ?

Rendez-vous, du 25 octobre au 30 novembre, sur le site internet bibliotheques.agglopolys.fr ou dans l'une des trois bibliothèques d'Agglopolys (Bibliothèque Abbé-Grégoire, Médiathèque Maurice-Genevoix, Médiathèque de Veuzain/Agglopolys). Liste des 160 auteurs consultable.

Vote ouvert à tous (1 seule participation par personne). Le nom de l'auteur plébiscité sera dévoilé en avril.

Retrouvez cet invité d'honneur le vendredi 12 juin 2020, pour une rencontre littéraire à la Halle aux Grains, en préambule de la remise du Roblès 2020.

Renseignements au 02 54 56 27 40 ou par mail bibliotheques@agglopolys.fr

CINÉ-DÉBATS « DÉVELOPPEMENT DURABLE »

Agglopolys organise des projections-débats consacrées au développement durable, en entrée libre et gratuite.
Les prochaines dates :

> Jeudi 14 novembre à 20h30 Déchets

Auditorium de la bibliothèque Abbé-Grégoire à Blois

Projection du film documentaire...

L'épopée du déchet

de Marielle Gros et Bruno Jourdan

(2018, France, 54 min, Image de Ville)

Tri sélectif, incinérateurs et centres d'enfouissement tentent d'apporter des réponses technologiques au danger écologique majeur que représente aujourd'hui le déchet. Mais que nous racontent les déchets sur notre civilisation, sur nos comportements individuels et collectifs ? Recyclage, économie circulaire, nouvelles valeurs énergétiques, le déchet tente de trouver un nouveau statut dans une société plus responsable de son environnement.

... Suivie d'un débat avec :

• Baptiste Dubanchet

Aventurier écologiste, consultant sur le gaspillage alimentaire, fondateur de La Faim du Monde

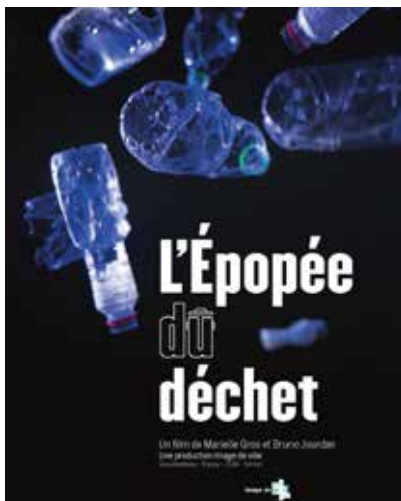
• Frédéric Quintart

Directeur régional Ouest, Citéo (valorisation matière et écoconception des emballages)

• François Thiollet

Vice-président d'Agglopolys, collecte et élimination des déchets, cadre de vie

La gestion des déchets est l'affaire de tous. Agir en faveur du recyclage, du tri et peut-être même aller au-delà, en adoptant un mode de vie « zéro déchet »... Réaliste ?



> Vendredi 13 décembre à 20h Climat

Auditorium de la bibliothèque Abbé-Grégoire à Blois

Projection du film documentaire...

La glace et le ciel

de Luc Jacquet

(2015, France, 1h29, Eskwad et Wild-Touch)

Luc Jacquet met en scène l'aventure de Claude Lorius, parti en 1957 étudier les glaces de l'Antarctique. Il nous raconte l'histoire d'une vie extraordinaire de science et d'aventure, consacrée à percer au plus profond des glaces de l'Antarctique les secrets bien gardés du climat.



... Suivie d'un débat avec :

• Christophe Beaujouan

Conseiller environnement-énergie, Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher

• Philippe Rozenberg

Directeur de recherche, INRA Val de Loire

• François Thiollet

Vice-président d'Agglopolys, collecte et élimination des déchets, cadre de vie

• Daniel Vendramin

Chef de Centre météorologique de Météo-France, Parçay-Meslay

2019 fut pour le climat une année atypique, notamment en région Centre-Val de Loire, avec une augmentation des phénomènes extrêmes. Quelle analyse/projection en faire ? Quels enjeux pour notre territoire, son agriculture et ses forêts ? Quelle prévention ? Comment s'y adapter ?

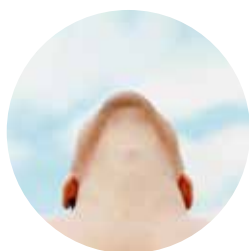
LE JEU DE PAUME : DEMANDEZ LE PROGRAMME !

NOVEMBRE 2019/MARS 2020

SPECTACLES/CULTURE

Étienne Daho

Samedi 30 novembre à 20h30



Le temps faisant son œuvre, l'album « Eden », sorti en 1996, est aujourd'hui devenu la pierre angulaire de la discographie de Daho.

A l'occasion de sa réédition fin 2019, Etienne Daho entamera une série d'une vingtaine de concerts à travers la France, l'edendahotour.

Un concert proposé par Le Chato'Do & Agglopolys.

- Places assises numérotées : Catégorie 1 : 48€/Catégorie 2 : 43€/Catégorie 3 : 38€. /Abonné 40€ en vente uniquement au Chato'do
- Réservation dans les points de vente habituels et sur euomuses.trium.fr.
- Réservation pour les personnes en situation de handicap, les groupes à partir de 6 personnes et les CE : tél. 02 47 31 00 94

Messmer

Vendredi 10 janvier 2020 à 20h



Sommité dans l'art de la fascination et de l'hypnose, Messmer repousse à nouveau les limites du subconscient, en mettant cette fois à profit nos cinq sens. Quels sont leurs secrets, leurs pouvoirs insoupçonnés ? Peut-on les décupler, les altérer ? Et si nous avions un 6e sens qui sommeille en nous ?

Avec son tout nouveau spectacle, Hypersensoriel, Messmer propose un grand rendez-vous interactif et euphorique, mettant à profit technologie et réalité virtuelle.

- Places assises numérotées de 44,50€ à 64€
- Réservations dans les points de vente habituels et sur euomuses.trium.fr.
- Réservation pour les personnes en situation de handicap, les groupes à partir de 6 personnes et les CE : 02 47 31 00 94

Celtic Legends

Jeudi 19 mars 2020 à 20h30



Célébrant plus de 10 années aventureuses de tournée dans le monde entier, Celtic Legends vous apporte la danse, la musique et les chansons irlandaises traditionnelles à 100% en direct.

- Places assises numérotées de 33€ à 49€
- Réservation dans les points de vente habituels et sur euomuses.trium.fr.
- Réservation pour les personnes en situation de handicap, les groupes à partir de 6 personnes et les CE : tél. 02 47 31 00 94

Années 80

Vendredi 3 avril 2020 à 20h



Retrouvez les célèbres artistes des années 80 aux millions d'albums vendus : Lee John/Imagination, Zouk Machine, Pedro Castano, Lio, Jean-Pierre Morgand, Julie Pietri, Philippe Cataldo, Partenaire Particulier, Sloane, Alain Llorca/Gold, Sabine Paturel et Christian de Raft sont réunis sur scène pour vous faire revivre, en live, leurs plus grands tubes.

- Places debout : 35€
- Places assises numérotées de 46€ à 49€
- Réservations dans les points de vente habituels et sur euomuses.trium.fr.
- Réservation pour les personnes en situation de handicap, les groupes à partir de 6 personnes et les CE : 02 47 31 00 94.

LE JEU DE PAUME : DEMANDEZ LE PROGRAMME !

NOVEMBRE 2019/MARS 2020

SALONS

Fête de la Récup Dimanche 17 novembre 11h - 18h



Œuvres d'art, ateliers créatifs, village de la réparation, gratifieria et discosoupe seront au programme de cette journée festive et conviviale ! Venez à la rencontre des

associations, artisans et créateurs locaux, tous acteurs du réemploi pour découvrir des solutions qui prolongent la vie des objets et réduisent ainsi nos déchets ! Un événement organisé par Agglopolys et Val-Eco.

- Entrée gratuite
- Renseignement : Val-Eco - 02 54 74 62 53

Marché de Noël des producteurs Samedi 21/Dimanche 22 décembre



A quelques jours des fêtes de fin d'année, la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher et l'Association Bienvenue à la Ferme propose

son traditionnel marché des producteurs, une belle façon de mettre à vos menus de Noël des produits du terroir aussi divers qu'insolites !

- Entrée gratuite
- Renseignement :
nathalie.henault@
loir-et-cher.chambagri.fr / 02 54 55 20 32

Nuit de l'orientation Vendredi 24 janvier 2020



Un événement pour accompagner et informer collégiens, lycéens, étudiants ainsi que leurs parents sur le plus large éventail de métiers et les

possibilités de carrière. Pour ce faire, de nombreux professionnels des secteurs privés et publics, industrie, commerce, BTP, artisanat, services aux entreprises, à la personne, sont présents pour apporter leur retour d'expérience.

Proposé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher.

- Entrée gratuite
- Renseignements au 02 54 44 64 00

SI Logis Vendredi 6, samedi 7, dimanche 8 mars 2020



Plus de 90 professionnels de la Maison et de l'Automobile proposent d'accompagner les porteurs

de projets. Informations juridiques, financement, travaux améliorant la performance énergétique, décoration, aménagement des espaces verts, construction, rénovation...

- Entrée gratuite
- Renseignement : Puzzle Centre
02 54 27 49 54

Forum de l'orientation Jeudi 12, vendredi 13 et samedi 14 mars 2020



Vous êtes à la recherche de votre projet d'études ? Vous souhaitez découvrir les métiers, les établissements, les diplômes

accessibles en région ? Collégiens, lycéens, apprentis, étudiants, familles, venez rencontrer les spécialistes de l'information et de l'orientation !

Proposé par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Loir-et-Cher

- Entrée gratuite



Le Jeu de Paume
64 avenue de Châteaudun
à Blois
Tél. 02 18 14 24 95
agglopolys.fr

SPORT

Les matchs de l'ADA Blois basket 41

- | | | | |
|--------------------------------------|--|--|--|
| • Samedi 2 novembre, face à Antibes | • Vendredi 20 décembre, face à Rouen | • Dimanche 26 janvier, face à Denain | • Mardi 10 mars, face à Gries Oberhoffen |
| • Vendredi 15 novembre, face à Paris | • Vendredi 27 décembre, face à Saint-Quentin | • Mardi 4 février, face à Vichy-Clermont | • Samedi 21 mars, face à Souffelweyersheim |
| • Samedi 7 décembre, face à Quimper | • Samedi 18 janvier, face à Aix-Maurienne | • Samedi 29 février, face à Evreux | • Dimanche 29 mars, face à Poitiers |

Renseignements et réservations : ada-basket.com

AGGLOPOLYS, UN TERRITOIRE OÙ ENTREPRENDRE

Sur le territoire de la communauté d'agglomération de Blois, les entreprises bénéficient d'un parcours résidentiel privilégié. Pépinières d'entreprises, hôtels d'entreprises aux bureaux modernes et accueillants, ateliers relais tout équipés ou à aménager dans des villages d'entreprises, zones d'activités dédiées à l'artisanat, aux PME-PMI ou aux grandes implantations...

Chefs d'entreprises, porteurs de projets, Agglopolys vous accompagne

Si vous êtes chef d'entreprise ou souhaitez le devenir, contactez la mission développement économique et territorial d'Agglopolys qui propose aux entreprises une offre de services globale permettant de les accompagner au mieux dans leurs projets.

Aide à la création d'entreprise

Agglopolys soutient ou participe à plusieurs dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprises :

- Mature Entreprise : couveuse d'entreprises, installée à Blois depuis 2006
- Initiative Loir-et-Cher : prêts d'honneur aux créateurs d'entreprises
- ADIE : micro-crédit pour les créateurs exclus du système bancaire

Aide à l'implantation et à l'extension

Parce que réussir le développement de son entreprise demande de l'organisation, Agglopolys et son réseau de partenaires se chargent de trouver aux chefs d'entreprises des solutions adéquates : immobilier, foncier, financement, recherche de partenaires, recrutement, formalités diverses...

Ainsi, Agglopolys répond à toutes vos questions grâce à une collaboration étroite avec ses différents partenaires :

- La SEM (société d'économie mixte) d'aménagement : 3 Vals aménagement

- La SEM patrimoniale : Territoires Développement
- La Maison de l'emploi du Blaisois

En fonction de la réglementation en vigueur et pour certains projets de création ou de développement d'entreprise, Agglopolys peut accompagner ces projets par des aides sur l'investissement immobilier. Le Conseil Régional peut aussi abonder ces aides. Des aides d'Agglopolys peuvent également être mobilisées dans le cadre de projets innovants ou sur la recherche et le développement.

Aide aux hébergements hôteliers

Le fonds communautaire d'aide aux hébergements hôteliers soutient le développement de l'offre hôtelière, contribue au développement touristique durable du territoire, accompagne la montée en gamme des établissements. Ces aides peuvent être mobilisées dans le cadre de travaux d'investissement immobilier y compris pour l'hôtellerie de plein air.

Mission développement économique et territorial
Hôtel d'agglomération

1 rue Honoré de Balzac - 41000 Blois

Tél. 02 54 90 35 22 - dev-eco@agglopolys.fr

L'offre foncière

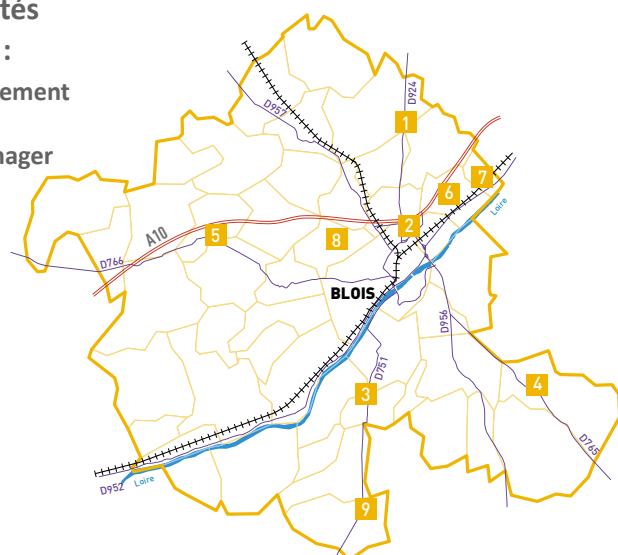
- 1 000 ha de parcs d'activités
- 41 parcs d'activités sur 22 communes

Prix du foncier au m² : de 10 € (artisanat) à 50 € (commerce)

Carte interactive des parcs d'activités sur agglopolys.fr

Parcs d'activités d'Agglopolys :

13 ha immédiatement disponibles
et 32 ha à aménager



- | | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | AVERDON
Parc d'activités de Malakoff
4,5 ha à aménager | 6 | LA CHAUSSÉE SAINT-VICTOR
Parc d'activités des Châteaux
2,4 ha* + 22,4 ha à aménager
28€ HT/m ² |
| 2 | BLOIS
Parc d'activités des Guignières
1,1 ha* - 27 € HT/m ² | 7 | MÉNARS
Parc d'activités du Courtois
0,22 ha* - 14 € HT/m ² |
| 3 | CANDÉ-SUR-BEUVRON
CHAILLES - LES MONTILS
Parc d'activités de l'Artoillat
1,8 ha* - 10€ HT/m ² | 8 | SAINT-SULPICE-DE-POMMERAY
Parc d'activités de la Boissière
0,96 ha à aménager |
| 4 | COUR-CHEVERNY
Parc d'activités de l'Ardoise
4,3 ha* - 18€ HT/m ² | 9 | SAMBIN
Parc d'activités des Plantes
4 ha à aménager |
| 5 | HERBAULT
Parc d'activités des Mûriers
3,4 ha* - 12€ HT/m ² | | |

* surface viabilisée disponible

Le parc des Châteaux

Situé à proximité immédiate de l'A10, sur la commune de La Chaussée Saint-Victor, le Parc des Châteaux est le nouveau parc d'activités d'Agglopolys. Les travaux de viabilisation engagés en septembre 2015 ont permis de livrer une première tranche de 15,3 ha en 2016. Au total, le parc d'activité couvrira 37 ha.

Les années 2018 et 2019 ont vu une forte commercialisation de la première tranche. Devant ce franc succès, la seconde tranche de viabilisation se réalisera dès 2020.

La reconversion de friches industrielles

Agglopolys investit dans la reconversion des friches industrielles qui constituent de nouvelles opportunités de localisation pour les entreprises.

Site Cino Del Duca

Après l'achèvement de la démolition en 2016, il accueillera de nouvelles entreprises sur 5 ha, au cœur de la zone industrielle de Blois. En effet, le permis de construire a été accordé à Concept Ty pour son projet de construction d'immobilier d'entreprise (bureaux et locaux d'activités).

Ce promoteur réalisera un village d'entreprises de 6 800 m². En 2019, la société Kiloutou a commencé ses travaux pour la réalisation d'une nouvelle agence.

Le village d'entreprises de l'Arrou

Au sein d'un village d'entreprise d'une superficie totale de 6 200 m² situé route de Château-Renault à Blois, Agglopolys propose à la location ou à la vente, quelques bureaux à partir de 65 m².

Des locaux libres ?

Agglopolys accompagne les entreprises dans leur recherche de foncier et d'immobilier. Si vous êtes propriétaire ou avez connaissance de biens immobiliers (locaux commerciaux, bureaux, commerces...) à la vente ou à la location, faites-les connaître à la mission développement territorial et économique d'Agglopolys (tél. 02 54 90 35 22).

Le Lab : l'espace collaboratif pour entreprendre



L'espace coworking du Lab

Le Lab, pôle d'entreprises d'Agglopolys, situé à Blois, regroupe sur un même lieu une pépinière d'entreprises, un espace de coworking et un hôtel d'entreprises. Le tout, avec un animateur sur site et des événements réguliers consacrés à l'entrepreneuriat et au numérique.

En y louant des bureaux, ateliers, locaux mixtes et salles de réunion, vous bénéficiez de prestations clé en main : très haut débit par fibre optique, espaces détente et repas, conciergerie, parking privé...

Pépinière

La pépinière soutient les créateurs d'entreprises en leur offrant, en plus d'une solution d'hébergement à tarif attractif, un accompagnement personnalisé (conseil, suivi d'activité). La vie en pépinière permet aux entreprises d'échanger, de s'entraider, d'étoffer leurs réseaux.

Coworking

Le coworking est un espace de travail partagé, permettant aux entrepreneurs nomades, indépendants ou télétravailleurs de se retrouver dans un cadre professionnel et convivial.

Hôtel d'entreprises

L'hôtel d'entreprises héberge les entreprises matures ou en développement.

3/5 rue Roland Garros à Blois
Tél. 07 85 66 83 23 - 02 54 74 72 21
lelab.agglopolys.fr



ASSAINISSEMENT COLLECTIF : BESOIN D'UN RACCORDEMENT OU D'UN DÉBOUCHAGE ?

Vous êtes concerné par l'assainissement collectif si votre habitation est raccordée à un réseau d'assainissement. Le plus souvent, ces habitations sont situées dans les milieux urbanisés ou d'habitats regroupés.

Agglopolys gère au quotidien les lagunes, les stations d'épuration, l'entretien du réseau public et des branchements, réalise les études et les travaux des postes de refoulement, des stations d'épuration, des extensions et des améliorations du réseau public... Objectif : assurer un rejet de qualité des eaux usées traitées vers le milieu naturel.

Services aux particuliers

Pour toutes vos demandes (obstruction de canalisations situées sous le domaine public jusqu'en limite de propriété, demande de raccordement...), contactez le 0806 000 139.

L'entretien de la partie du branchement situé en domaine privé est entièrement à la charge du propriétaire. Pour connaître les tarifs (branchements, redevance et participation pour le financement de l'assainissement collectif) : agglopolys.fr

Contact : Agglopolys - Hôtel d'Agglomération
1 rue Honoré de Balzac - 41000 Blois
Tél. 0806 000 139 | assainissement@agglopolys.fr



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : AGGLOPOLYS VOUS ACCOMPAGNE

L'assainissement non collectif (aussi appelé « autonome » ou « individuel ») est un système qui récupère et traite sur place les eaux usées d'un foyer pour qu'elles ne polluent pas l'environnement. Si votre habitation n'est pas raccordée à un réseau public de collecte des eaux usées (adapté aux zones à forte densité d'habitation et correspondant au traitement des eaux usées dans des stations d'épuration via des réseaux de collecte publics), le SPANC, service public d'assainissement non collectif d'Agglopolys vous accompagne.

Conseil et accompagnement

Le SPANC conseille et accompagne au quotidien les usagers dans la construction et l'entretien de leur assainissement non collectif pour leur permettre de disposer d'une installation durable et adaptée :

- Sensibilisation des propriétaires d'installations obsolètes à la réhabilitation
- Nécessité et obligation d'entretien
- Aides financières pour la réhabilitation
- Accompagnement de ceux qui désirent s'inscrire dans une démarche de protection de l'environnement en réhabilitant leur installation

Contrôle

Il a également des missions de contrôle des installations, conformément à la réglementation en vigueur : lors du dépôt des permis de construire (maisons neuves) ou en cas de réhabilitation d'assainissements obsolètes, le

SPANC, avec les services du Conseil départemental de Loir-et-Cher, vérifie et valide les projets d'assainissement. Durant les travaux, l'utilisateur a obligation d'informer Agglopolys de l'avancement des travaux afin que le technicien du Conseil départemental passe vérifier leur bonne exécution par rapport au projet validé.

Coût des interventions

Les contrôles de conception et de réalisation, ainsi que le diagnostic de vente (désormais obligatoire lors de la vente d'un bien), sont facturés au propriétaire. Le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien revient à l'occupant.

Le coût des interventions est révisé au 1^{er} janvier de chaque année. Pour connaître le tarif en vigueur : agglopolys.fr

Contact : Agglopolys - Hôtel d'Agglomération
1 rue Honoré de Balzac - 41000 Blois
Tél. 0806 000 139 – assainissement@agglopolys.fr

EAUX USÉES : LES BONS GESTES

Comment entretenir mon installation ?

Afin de préserver l'état de mon installation, ainsi que l'environnement, un entretien régulier est essentiel :

- Fosse septique / Fosse toutes eaux : une vidange complète doit être effectuée par une entreprise agréée tous les 4 ans en moyenne.
- Pré-filtre : nettoyage 2 fois / an environ.
- Bac dégraisseur : retrait des graisses flottantes tous les trimestres et vidange complète 2 fois / an.
- Pompe de relevage : nettoyage 1 à 2 fois / an.

Quelles sont les bonnes pratiques ?

Afin de garantir la longévité de mon installation, je ne dois pas déverser dans les canalisations (lavabo, évier, toilettes...) :

- Huiles (vidange, friture) : je les dépose à la déchetterie.
- Produits dangereux (peintures, liquides corrosifs, solvants...) : je les dépose à la déchetterie.
- Médicaments : je les ramène chez mon pharmacien
- Déchets solides (mégots de cigarettes, lingettes, protections hygiéniques, préservatifs) : je les jette à la poubelle.



AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Vous avez un projet de rénovation énergétique global de votre logement ?

Agglopolys facilite vos démarches avec le dispositif Rénov'ENERGIE et vous donne les clés pour optimiser vos travaux.

Vous souhaitez améliorer la performance énergétique de votre logement, tout en valorisant la valeur patrimoniale de votre bien ? Rénov'ENERGIE vous accompagne tout au long de votre projet de rénovation énergétique complète de votre logement :

1. bénéficier de conseils neutres et objectifs sur les aides financières et les solutions techniques
2. optimiser les financements et aides disponibles
3. faire réaliser vos travaux par un groupement d'artisans labellisés RGE, reconnu garant de l'environnement (menuisiers, électriciens, spécialistes en isolation intérieure et extérieure, chauffagistes, installateurs de VMC...) qui apporteront la performance à votre logement.

Contactez l'ADIL 41 – EIE (Agence Départementale d'Information sur le Logement - Espace Info Énergie) au 02 54 42 10 00, ou adileie41@wanadoo.fr ou rencontrez-les au 34 avenue Maunoury, porte C, à Blois.

Rénov'ENERGIE est un service gratuit d'Agglopolys, en partenariat avec l'ADIL 41 - EIE, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher et la Maison de l'Emploi du Blaisois.



Aides financières possibles

Vous souhaitez améliorer le confort de votre logement, sécuriser les gestes de la vie quotidienne ? Agglopolys peut apporter des aides financières à votre projet.

Trois types d'aide financière peuvent être attribuées :

- **Amélioration énergétique** : isolation efficace, ventilation performante, changement de menuiseries ou de chaudière pour une solution plus économe...
- **Adaptation au vieillissement et au handicap** : adaptation de la salle de bain, sécurisation des pièces : barres d'appui, alerte à distance, aménagement de chambre en rez-de-chaussée...
- **Rénovation de logement vétuste** : travaux de remise aux normes d'habitabilité et d'hygiène pour les logements indignes ou dégradés

Ces aides attribuées par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), sont complétées par la Communauté d'agglomération de Blois.

Où se renseigner ?

Un guichet unique, que vous soyez propriétaire occupant ou bailleur : l'Agence départementale d'information sur le logement-Espace info énergie, l'ADIL-EIE au 02 54 42 10 00 ou adileie41@wanadoo.fr



AVEC AGGLOPOLYS, JE ME DÉPLACE À VÉLO ET À PIED !

La communauté d'agglomération de Blois encourage les modes de déplacements doux, pour vous aider à lâcher le volant au profit du guidon et de la marche à pied !

Et si vous lanciez une ligne Carapattes ?

Les Carapattes sont un dispositif de ramassage scolaire qui s'effectue à pied, encadré par des parents et/ou grands-parents volontaires. Il permet de fournir aux écoliers un mode de transport sain, convivial et sécurisé.

A tout moment, la direction d'une école ou des parents d'élèves peuvent contacter Agglopolys pour les accompagner tout au long de leur démarche. Si les conditions sont réunies (nombre minimum d'enfants, d'accompagnateurs, faisabilité/sécurité du trajet...), une réunion est organisée par Agglopolys pour mettre en place le circuit avec les acteurs concernés et fournir le matériel de sécurité (gilets et brassards fluorescents).

Contact : Direction Mobilités d'Agglopolys, tél. 02 54 56 49 95.

Je loue un vélo à assistance électrique sans contrainte

Profitez d'un vélo électrique de location à partir de 135 euros*/an seulement, (*avec la prise en charge de la moitié du prix de l'abonnement par votre employeur, obligation légale).

La location peut se faire à l'année, au mois ou au trimestre et comprend deux entretiens préventifs par an dont le changement de batterie si nécessaire.

Location Azalys	1 mois	3 mois	1 an
Abonné Azalys	30 €	60 €	180 €
Non-abonné	45 €	90 €	270 €

► Pour les étudiants: - 50%.

Les vélos de location, de marque française, ont une transmission à cardan très fiable, sans salissure ni dérailage possibles.

Contact : Agence Azalys – 3 rue du commerce à Blois
Tél. 09 693 693 41 (prix d'un appel local).



Géovélo

Cette application est disponible gratuitement sur votre smartphone pour le territoire d'Agglopolys, sur App Store & Google play.

► **NAVIGATION** - L'application fonctionne comme un GPS et vous guide en temps réel lors de vos trajets. Vous pouvez signaler une erreur cartographique, un aménagement urbain qui n'a pas été mis à jour ou des problèmes de voirie et ainsi contribuer à l'amélioration de Geovelo et du réseau cyclable.

► **ITINÉRAIRE** - Calculez des itinéraires adaptés à votre pratique, du parcours le plus rapide au plus sécurisé. L'application choisit en priorité les pistes, les bandes cyclables et les rues peu passantes pour vous assurer confort, sécurité et tranquillité.

► **STATISTIQUE** - Mois par mois, suivez vos statistiques : kilomètres parcourus, temps d'activité, calories consommées, vitesse moyenne, etc.

► **DÉCOUVERTE** - L'application vous propose des balades urbaines et la découverte des plus beaux paysages.

Les services Géovélo sont disponibles également via les sites internet geovelo.fr ou agglopolys.fr



J'achète un vélo électrique à moindre frais

Dans le réseau de magasins partenaires, 25% du prix du vélo est pris en charge par Agglopolys (soit jusqu'à 400€ remboursés). Deux subventions possibles par foyer.

Démarche dématérialisée en ligne : agglopolys.fr

Je dis adieu au péage et j'adopte le train + vélo

Un garage à vélo sécurisé (50 places) est à disposition en gare de Blois pour permettre aux actifs de se rendre facilement de la gare à leur lieu de travail. Abonnement mensuel : 8€ / Trimestriel : 15€ / Annuel : 40€.

Contact : Stationéo, 2 av Gambetta à Blois.
Tél. 02 54 70 58 30.

AZALYS, UNE OFFRE DE TRANSPORT COMPLÈTE

Azalys, ce sont des lignes régulières de bus, mais aussi du transport scolaire, une offre de transport à la demande, ou encore une offre pour les personnes à mobilité réduite. Le tout, avec des tarifs attractifs. Découvrez-les et laissez-vous séduire !

7 lignes sur le coeur d'agglomération

Les lignes A, B, C, D, E, F et G desservent Blois, La Chaussée-Saint-Victor, Saint-Gervais-la-Forêt, Vineuil et Villebarou. Elles fonctionnent du lundi au samedi toute l'année, sauf la ligne G qui fonctionne du lundi au vendredi. Les lignes B, C et D circulent également les dimanches et jours fériés (hors 1^{er} mai).

Une navette de centre-ville à Blois

La navette électrique gratuite de centre-ville, circulant du lundi au samedi, avec un passage toutes les 13 minutes, dessert dorénavant le quartier Vienne également (18 arrêts desservis en tout).

CONNAITRE LES HORAIRES DE BUS EN TEMPS RÉEL !

1. En flashant le QR Code à l'arrêt de bus

2. Par SMS au 31014 (coût d'un SMS normal)

Envoyer azalys suivi du n° de l'arrêt et éventuellement la lettre de la ligne utilisée. Ajouter un espace entre le code de l'arrêt et la lettre de la ligne utilisée.

3. Par téléphone au 02 900 800 45 (prix d'un appel local)

Utiliser les équivalences suivantes :

Ligne A=1 / Ligne B=2 / Ligne C = 3 / Ligne D = 4 / Ligne E = 5 / Ligne F = 6 / Ligne G = 7

Navette de centre-ville = 8

4. En consultant le site internet d'AZALYS azalys-blois.fr ou en téléchargeant le widget.

10 lignes du réseau Rémi au tarif du réseau Azalys

Certaines communes d'Agglopolys sont également desservies par le réseau Rémi du Conseil régional Centre-Val de Loire. Ces lignes ne sont pas réservées aux scolaires. Elles peuvent être empruntées avec les tickets et abonnements du réseau Azalys, sur le périmètre d'Agglopolys. Consultez les lignes Rémi sur le site www.remi-centrevaldeloire.fr.

Les lignes scolaires

35 lignes scolaires numérotées S1, S2, etc, desservent les établissements de Blois, le collège Marcel-Carné à Vineuil et le collège Joseph-Crocheton à Onzain. Ces lignes fonctionnent du lundi au vendredi en période scolaire. Elles ne sont pas uniquement réservées aux scolaires. Retrouvez ces lignes sur www.azalys-blois.fr.

Pour des déplacements tôt le matin ou tard le soir, optez aussi pour Azalys !

Du lundi au vendredi, Azalys vous emmène au centre-ville de Blois et à la gare SNCF tôt le matin, **depuis n'importe quel arrêt des lignes A à G**. Pour cela, il suffit de réserver au 09 693 693 41, au plus tard la veille avant 17h (et le samedi pour le lundi matin).

Lieu d'arrivée	Du lundi au vendredi, heure d'arrivée
Gare SNCF	6h25
Denis Papin	6h30

Service du soir depuis Denis Papin et Gare SNCF

Le soir, repartez du centre-ville de Blois et de la gare SNCF **vers n'importe quel arrêt des lignes A à G**. Pas besoin de réserver ! Il suffit d'indiquer votre arrêt de descente au conducteur lorsque vous montez dans le bus.

Lieu de départ	Heures de départ, du lundi au samedi		
Denis Papin	20h20	21h20	22h25
Gare SNCF	20h25	21h25	22h30
Lieu de départ	Heures de départ, dimanches et jours fériés (hors 1 ^{er} mai)		
Denis Papin	19h05		
Gare SNCF	19h10		

Service du soir depuis Cap Ciné

Les vendredis et samedis soirs toute l'année, profitez d'une dernière séance de cinéma ou d'un restaurant. Azalys vous remmène chez vous ! 3 départs vers n'importe quel arrêt des lignes A à G : **22h15, 23h15, 00h15**. Pas besoin de réserver ! Il suffit d'indiquer au conducteur votre arrêt de descente lorsque vous montez dans le bus.

Résago : le transport à la demande

Résago permet d'effectuer des déplacements du domicile (prise en charge sur le domaine public) vers un ensemble de points de destination.

Pour Blois, La Chaussée-Saint-Victor, Saint-Gervais-La-Forêt et Vineuil, ce service est accessible à toutes les personnes qui habitent à plus de 500 mètres à vol d'oiseau d'un arrêt des lignes fortes A, B, C, D et E du réseau AZALYS. Pour toutes les autres communes d'Agglopolys, il est ouvert à tous les habitants.

Les 16 points de destination :

- Centre-ville de Blois (Denis-Papin, République, centre administratif)
- Gare SNCF de Blois
- Centre hospitalier de Blois
- Polyclinique de La Chaussée Saint-Victor
- Agl'Eau
- Cap'Ciné
- Bowling World
- Le Parc des Mées
- La Chrysalide (Vineuil)
- Centre Commercial «La Salamandre»
- Centre commercial «Blois 2»
- Centre commercial «La Renaissance»
- Gare SNCF d'Onzain
- Centre-ville d'Onzain

Les horaires

Heures d'arrivée aux points d'arrêts (trajet aller), à plus ou moins 10 minutes :

Du lundi au samedi			
9h	10h30	14h	15h30
Dimanche et jour férié (sauf 1 ^{er} mai)			
/	10h30	/	15h30

Heures de départ des points d'arrêts (trajet retour) :

Du lundi au samedi			
11h	12h30	16h	18h
Dimanche et jour férié (sauf 1 ^{er} mai)			
/	12h30	/	18h

Tarifs Résago

Pass Résago 1 trajet : 2,50 €

Pass Résago solidaire 1 trajet (quotient familial inférieur à 650) : 1,25 €

La réservation de Résago

Pour réserver son transport RESAGO, il suffit d'appeler le 09 693 693 41 (prix d'un appel local) ou de remplir le formulaire en ligne sur le site d'Azalys : azalys-blois.fr
Le transport peut être réservé d'une semaine à l'avance jusqu'à :

- 17h la veille du transport
- Le samedi jusqu'à 17h pour les courses du dimanche et du lundi

Handigo

Handigo est un service de transport sur réservation destiné aux personnes à mobilité réduite. Il permet de se déplacer de porte à porte, grâce à un véhicule adapté, sur tout le territoire d'Agglopolys en substitution des lignes régulières de transport des voyageurs. Il fonctionne de 7h à 19h du lundi au samedi et de 9h à 19h les dimanches et jours fériés (hors 1^{er} mai).



Pashrash ©

Handigo, pour qui ?

Handigo est accessible de plein droit aux personnes en fauteuil roulant. Il est également accessible aux personnes semi-valides après validation par une commission d'accès (une journée d'inscription est organisée tous les deux mois à cette fin).

Réservations

Une fois votre inscription au service validée par la commission d'accès, vous pouvez réserver votre transport au 09 693 693 41 (du lundi au samedi de 7h à 19h) ou sur azalys-blois.fr

Les réservations pour les trajets domicile-travail et rendez-vous médicaux doivent être effectuées 48h ouvrables à l'avance, et jusqu'à une semaine à l'avance.

Pour les autres trajets, le transport peut être réservé d'une semaine à l'avance jusqu'à :

- 17h la veille du transport
- le samedi jusqu'à 17h pour un transport le dimanche ou le lundi matin

Les tarifs sont identiques à ceux du réseau Azalys (ex. Pass 1h : 1.25€)

Tarifs (lignes régulières Azalys et du réseau Rémi, services du matin et du soir, Handigo)

Pass 1 heure : 1,25 €

Pass occasionnels

- Pass 2 x 1H : 2,30 €
- Pass 10 x 1H : 10,60 €
- Pass 24 H : 3,20 €

Abonnements mensuels

- - 26 ans : 18,60 €
- 26/69 ans : 30 €
- 70 ans et + : 19,50 €
- Tarification solidaire (quotient familial inférieur à 650) : de 3 € à 15 €/mois.

Le Pass liberté

Le Pass Liberté vous permet de voyager librement, sans abonnement ni monnaie et à tarif préférentiel !

Vous prenez le bus assez souvent mais pas suffisamment pour souscrire un abonnement mensuel ou annuel, vous n'avez jamais de monnaie sur vous, le nouveau Pass Liberté est fait pour vous !

Le principe

A chaque montée dans le bus, vous validez votre carte « Pass Liberté ».

Vous serez prélevé, en différé, de la somme des trajets effectués, directement sur votre compte. Vous voyagez et payez après.

Le Pass Liberté dans le détail

- Librement : paiement différé, par prélèvement automatique (Ex. : vous êtes prélevé le 5 novembre pour les voyages effectués du 1^{er} au 30 septembre).
- Sans abonnement : l'adhésion est gratuite et sans engagement sur la durée. Seulement 2 € vous seront demandés pour créer votre carte sans contact.
- Sans monnaie : plus besoin de prévoir de la monnaie à bord du bus. Vous payez après coup les voyages effectués.
- À tarif préférentiel : vous payez 1,06 € par voyage (1 heure de déplacement), au lieu de 1,25 € pour un Pass 1h.

Points de vente des titres de transport

Vous pouvez acheter vos titres de transport dans 21 points de vente répartis sur tout le territoire d'Agglopolys ! En plus de l'agence commerciale située 3 rue du Commerce à Blois, retrouvez la liste des dépositaires pour acheter ou recharger tous vos titres de transport Azalys sur le site internet azalys-blois.fr.

CALCUL DE VOTRE ITINÉRAIRE

Pour trouver votre trajet personnalisé, rendez-vous sur azalys-blois.fr ! Un module vous permet de trouver le trajet le plus rapide, avec le moins de correspondance ou le moins de marche à pied, selon vos souhaits !



Pashrash ©

VOYAGER DANS TOUTE LA RÉGION AVEC JV-MALIN

Les titres de transport identifiés sur une face « JV Malin » sont le fruit d'un travail de l'ensemble des autorités organisatrices de transports de la région Centre-Val de Loire. Ils garantissent une inter-opérabilité des systèmes billettiques permettant de charger des abonnements de bus et des titres SNCF, ceux du réseau Fil Bleu de Tours, TAO d'Orléans, Filibus de Chartres et du réseau Azalys. A terme, les usagers pourront emprunter l'ensemble des modes de transports publics de la région avec ce système.

LA COLLECTE DES DÉCHETS : ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETTERIES, COLLECTE SÉLECTIVE

La collecte des déchets ménagers est assurée sur votre commune par la Communauté d'agglomération de Blois.

La collecte des ordures ménagères

Dans votre commune, le jour de collecte est le **xxxxxxx**. Elle s'effectue en porte à porte, le matin de 5h à 12h30, à l'aide de bacs roulants. Le bac doit être sorti la veille de la collecte à partir de 19h.

Une fois collecté, le bac doit être retiré de la voie publique dès que possible pour ne pas entraver la circulation des piétons et des véhicules.

Le bac ne doit pas comporter de déchets verts, de gravats, de déchets toxiques, de déchets électroniques, de déchets liquides, de cendres. Ces déchets doivent être apportés à la déchetterie.



Pour des raisons d'hygiène, il est conseillé de mettre les déchets dans des sacs fermés avant de les déposer dans le bac. Les sacs, cartons et autres déchets déposés autour du bac ne seront pas collectés.

Chaque foyer est doté d'un bac mis à disposition par la Communauté d'agglomération de Blois, qui assure un service gratuit de maintenance en cas de casse ou de détérioration. L'entretien et

le nettoyage du bac sont de la responsabilité des habitants.

Les jours fériés

La collecte est maintenue les jours fériés, sauf les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

La collecte de ces jours fériés est reportée au lendemain.

En conséquence, les collectes des jours suivants sont décalées d'une journée, sur tout le territoire, jusqu'au samedi inclus.

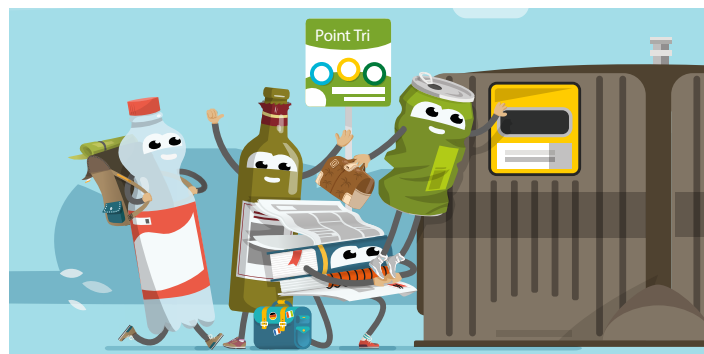
Les déchets recyclables

Ils sont à déposer dans les Points Tri de votre commune.

Trois types de conteneurs sont à disposition pour trier :

- les bouteilles, pots et bocaux en verre.
- les journaux-magazines, les catalogues et annuaires, les lettres et impressions, les enveloppes blanches, les petits cartons (boîte de céréales, paquet de gâteaux, carton entourant les produits laitiers, boîtes à chaussures, etc...) et les briques alimentaires.
- les bouteilles et flacons en plastique, les boîtes et

canettes métalliques, les aérosols et barquettes en aluminium.



Astuces !

- Pensez à compacter vos bouteilles en plastique et aplatir vos cartons : moins volumineux, ils rempliront ainsi moins vite le conteneur de tri !

- Les cartons de moyenne et grande taille (emballages de meubles, d'électroménager, de jouets...) doivent être apportés à la déchetterie. Il est interdit de les jeter dans les Points Tri. En effet, ces cartons gênent le remplissage et le vidage des conteneurs de tri.

- Déposez les emballages en vrac : s'ils sont enfermés dans des sacs ou imbriqués, ils ne seront pas recyclés.

- Ne les rincez pas, il suffit de bien les vider.

Les déchetteries

Les déchets végétaux, déchets encombrants, métaux, cartons, gravats, équipements électriques et électroniques, meubles, déchets issus du bricolage et du jardinage, huile de vidange, huile de friture, piles et accumulateurs, batteries, radiographies, cartouches d'encre, téléphones portables, lunettes sont à apporter en déchetterie, **dans la limite de 1m³ par jour**. L'accès est gratuit sur simple présentation d'un justificatif de domicile.

Sont interdits :

- les pneus, les extincteurs, les bouteilles de gaz (retour fournisseur),
- médicaments (retour pharmacie),
- l'amiante (entreprises spécialisées).

Si vous ne pouvez pas vous rendre en déchetterie ou si vos déchets sont trop lourds et volumineux, Agglopolys propose un service payant d'enlèvement d'objet à domicile ou de location de bennes (tarifs sur agglopolys.fr).

Des bornes Habit Box

Mêmes usés, déchirés ou abîmés les textiles ont de l'avenir. Glissez-les, propres, secs et en sacs fermés dans l'une des 80 « Habitbox » réparties sur l'ensemble du territoire d'Agglopolys ! Une nouvelle vie leur sera offerte (don, réparation, recyclage).

Retrouvez la liste des Habit box sur agglopolys.fr



Réduisons nos déchets !

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! Aussi, pour réduire le poids et la nocivité de nos poubelles, repensons nos comportements et nos pratiques de consommation. Par exemple :

- **Les déchets verts, c'est bon pour la terre !**

Pour limiter vos déplacements en déchetterie, pensez à réutiliser vos déchets végétaux à domicile !

Le compostage permet de transformer les déchets de jardin et de cuisine en engrais naturel.

Le broyage fournit un paillage utile au sol et aux plantations (rétention de l'humidité, production d'humus).

Pour commander un composteur et/ou louer un broyeur, renseignez-vous auprès du Syndicat de traitement des déchets Val-Eco au 02 54 74 62 53 ou sur valeco41.fr



- **Dites Stop à la pub !**

Près de 700 000 tonnes d'imprimés publicitaires sont distribués dans les boîtes aux lettres chaque année en France. Cela représente 25 kg de papiers par an par foyer ! Si vous ne souhaitez plus recevoir ces publicités, apposez un autocollant STOP PUB sur votre boîte aux lettres !

Demandez-le à votre mairie ou à la Direction Déchets d'Agglopolys au 02 54 58 57 57.



Le saviez-vous ?

Les artisans et commerçants s'engagent aussi dans la réduction de leurs déchets !

Une centaine de professionnels des métiers de l'alimentaire (boulangers, charcutiers, restaurateurs, traiteurs...) ont mis en œuvre des actions concrètes pour réduire l'impact de leur activité sur l'environnement. Compostage, lutte contre le gaspillage alimentaire, réemploi et réparation font désormais parties de leur pratiques quotidiennes ! Consultez la liste des professionnels labellisés Ecodéfis sur agglopolys.fr



Pour toute question : agglopolys.fr (rubrique infos pratiques/collecte des déchets). Tél. 02 54 58 57 57.

Dépôts sauvages : c'est interdit !

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975.

Abandonner des sacs, des cartons, des matelas, et autres déchets dans la nature, sur le trottoir, en bas des immeubles, et même à côté des conteneurs de tri, est considéré comme un dépôt sauvage. Le Code Pénal prévoit des amendes pouvant aller jusqu'à 1500€ (article R.635-8).



LA FOURRIÈRE ANIMALE

Vous avez perdu votre animal ou vous voulez signaler un animal errant ? Ayez le réflexe Agglopolys

Rechercher un animal

Si vous avez perdu votre animal, il se trouve peut-être déjà à la fourrière sans avoir pu être identifié, faute de tatouage ou de puce électronique. Contactez alors la société SACPA au 02 54 74 16 73 en décrivant l'animal (race, sexe, âge, tatouage, puce, etc.) et en mentionnant l'endroit précis, ainsi que la date et l'heure où il a été perdu. N'oubliez pas de laisser vos coordonnées afin que l'on puisse vous recontacter !

Récupérer son animal

Contactez la fourrière animale pour prendre rendez-vous du lundi au vendredi (9h-10h30 / 16h30-18h) ou le samedi (9h-10h30). Une pièce d'identité et le certificat d'identification de l'animal vous seront demandés et vous devrez vous acquitter de certains frais pour récupérer votre animal



Signaler un animal errant

Contactez votre mairie ou Agglopolys au 02 54 90 35 35 (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le mercredi de 8h30 à 17h). En dehors de ces horaires, adressez-vous à la police nationale ou à la gendarmerie de votre secteur.

Les animaux récupérés par la fourrière :

- chiens en divagation,
- chats errants blessés
- nouveaux animaux de compagnie (NAC) et autres, après avis d'Agglopolys,
- cadavres d'animaux (chien, chat, gibier < 40kg).

Tarifs 2019 (tarifs révisables tous les ans)

- Capture et conduite de l'animal à la fourrière : 49,20 € (frais doublés dès la 2^e capture/animal récidiviste)
- Garde en fourrière : 24,60 € par jour
- Identification éventuelle : 56,65 €
- Frais de vétérinaire éventuels (soins, etc.)

Les chats dans l'agglomération

Les chats bien portants trouvés dans la rue ne sont pas pris en charge par la fourrière animal d'Agglopolys.

La rôle du propriétaire de l'animal

- Les chats nés après le 1^{er} janvier 2012 doivent être **identifiés**.
- La **stérilisation** est fortement recommandée pour prévenir la prolifération incontrôlée des chats.
- Certains **vaccins** sont obligatoires si l'animal doit voyager à l'étranger.

Contacts utiles :

- Association *Ecole du chat* de Blois : 06 81 28 80 93.
- Association *Chats libres en Loir-et-Cher* : 06 62 22 50 63.
- SPA de Sassay : 02 54 79 57 85

Contact : Agglopolys - Service Santé Sécurité Accessibilité
Hôtel d'agglomération - 1 rue Honoré de Balzac à Blois
Tél. 02 54 90 35 35 - ssa@blois.fr

ADRESSE DE LA FOURRIÈRE

Rue des Prés d'Amont - 41000 Blois (enceinte de la déchetterie Blois Sud, près du lycée horticole)

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi : 9h-10h30 et 16h30-18h
Samedi : 9h-10h30

Appeler de préférence au 02 54 74 16 73 avant de vous rendre à la fourrière (fermeture exceptionnelle en cas d'intervention d'urgence)

LES BIBLIOTHÈQUES D'AGGLOPOLYS : UN ACCÈS GRATUIT

La Bibliothèque Abbé-Grégoire et la Médiathèque Maurice-Genevoix à Blois, ainsi que la Médiathèque de Veuzain/Agglopolys sont ouvertes à tous les habitants d'Agglopolys. Il n'est pas nécessaire d'être abonné pour venir sur place lire, écouter de la musique, participer à une rencontre, assister à la lecture d'un conte ou à un concert, visiter une exposition...

Des documents en tous genres

- **Les livres et la presse** : livres, journaux, magazines, BD et mangas, textes enregistrés, livres en gros caractères, méthodes de langue, livres en langues étrangères, partitions, documents patrimoniaux...
- **Le multimédia** : films, liseuses, CD, vinyles, jeux vidéo.
- **Les ressources en ligne** : pour les abonnés, sur le site internet des bibliothèques, livres à télécharger, cinéma (téléchargement ou streaming), presse, plateformes d'autoformation et langues.

Des services

- **Internet (wi-fi)** : postes informatiques pour naviguer sur internet, utiliser les logiciels de bureautique ou d'autoformation. Ouvert à tous et gratuit pour les abonnés.
- **Initiations en informatique** : gratuites et ouvertes à tous sur réservation.
- **Ecrivain public** : une aide pour les courriers professionnels, pratiques ou administratifs. Gratuit et sur inscription.
- **Aide aux devoirs** : les mardis et jeudis à la Médiathèque Maurice-Genevoix
- **Accueil des groupes et des classes** sur rendez-vous.

24h/24 et 7J/7

- **Sur internet** : interroger le catalogue des bibliothèques, utiliser les ressources en ligne, recevoir des informations personnalisées, connaître les nouveautés, suivre ses emprunts ou réserver des documents sur bibliotheques.agglopolys.fr
- **La boîte à retours** : située à l'extérieur de chaque bibliothèque, cette boîte sécurisée permet de rendre à tout moment les documents empruntés.

Des rencontres et rendez-vous

Pour enfants, jeunes, adultes. Consultez le programme culturel sur place et sur l'agenda du site internet des bibliothèques.

Recevez des informations personnalisées.

Prix Emmanuel-Roblès

Un prix littéraire du premier roman attribué chaque année par 600 lecteurs du territoire.

Les abonnements

S'il n'est pas nécessaire d'être abonné pour bénéficier sur place de l'offre des bibliothèques, il faut l'être pour emprunter des documents chez soi et utiliser les ressources en ligne. L'abonnement pris dans une bibliothèque est valable pour les trois bibliothèques.

Jusqu'à 25 ans, l'abonnement est gratuit.

Abonnement (12 mois) : 15 € - Gratuit*

15 imprimés (livres, presse, partitions) + 1 liseuse + 10 CD + 5 DVD + 1 jeu vidéo. Ressources numériques en ligne et dans les bibliothèques, accès internet dans les bibliothèques.

Abonnement internet : gratuit

* Moins de 25 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, de l'allocation d'adulte handicapé, de la pension d'invalidité, de la carte d'invalidité, du passeport culturel étudiant et du Fonds National de Solidarité.

Horaires d'ouverture

Les horaires changent durant l'été (juillet-août).

Bibliothèque Abbé-Grégoire

4-6 place Jean Jaurès à Blois - Tél. 02 54 56 27 40

Lundi, mardi, vendredi : 13h-18h30

Mercredi : 10h-18h30 ; samedi : 10h-18h

Jeudi : seule la bibliothèque universitaire est ouverte

Médiathèque Maurice-Genevoix

Rue Vasco de Gama à Blois - Tél. 02 54 43 31 13

Mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h

Mercredi et samedi : 10h-13h et 14h-18h

Fermeture : lundi

Médiathèque de Veuzain/Agglopolys

3 rue du Vieux Moulin à Veuzain-sur-Loire - Tél. 02 54 20 78 00

Mercredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h

Jeudi : 14h-19h

Fermeture : lundi, mardi et vendredi



LES PISCINES D'AGGLOPOLYS

Animations, apprentissage, détente... Les piscines d'Agglopolys offrent tous les plaisirs de l'eau !

La piscine Tournesol

Animations : à l'année, au trimestre ou à la séance !

Consultez le programme des animations (agglopolys.fr) : certaines activités sont possibles à la séance ou au trimestre (aquabike, aquaphobie, perfectionnement adulte..).

Horaires d'ouverture

Fermeture de la caisse 30 minutes avant les horaires de fermeture indiqués.

Période scolaire

- Lundi : 11h30-13h45
- Mardi, jeudi et vendredi : 11h30-13h45 / 17h30-19h45
- Mercredi : 11h30-13h45 / 15h-18h15
- Samedi : 14h30-19h45
- Dimanche : 8h30-13h45

Vacances scolaires

Petites vacances (Toussaint-Noël-Hiver-Pâques) :

Du lundi au vendredi : 10h-19h45

Samedi : 14h30-19h45

Dimanche : 8h30-13h45

Grandes vacances (juillet-août)

Du lundi au vendredi : 12h-19h45

Samedi - dimanche : 10h-19h45

Jours fériés

9h-12h45 / 15h-17h45

Fermé les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

Tarifs

Entrée gratuite pour les moins de 6 ans et pour les personnes bénéficiant d'une carte d'invalidité.

Tarifs pour les habitants de l'agglomération* :

Une entrée plein tarif	2,90 €
Carte de 10 entrées	25 €
Une entrée tarif réduit (fournir justificatif) - 16 ans, lycéens, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, du FNS, de l'AAH et de l'ATA.	2 €

*Tarifs valables jusqu'au 31 août 2020. Se renseigner pour les autres tarifs (CE, groupes).

Contact - Piscine Tournesol - Rue Samuel de Champlain
41000 Blois – Tél. 02 54 52 01 30



Le Centre aquatique Agl'eau

Univers aquatique

	Période scolaire	Petites vacances	Période estivale
Lundi	11h45-14h 17h15-21h	10h-21h	10h-21h
Mardi	11h45-14h 17h15-21h	10h-21h	10h-21h
Mercredi	10h-21h	10h-21h	10h-21h
Jeudi	11h45-14h 17h15-21h	10h-21h	10h-21h
Vendredi	11h45-14h 17h15-22h	10h-22h	10h-22h
Samedi	9h-21h	9h-21h	9h-21h
Dimanche	9h-19h	9h-19h	9h-20h

Univers balnéo

Du lundi au samedi : 10h - 21h

Dimanche : 10h - 19h

Tarifs (*habitants d'Agglopolys - jusqu'au 31 août 2020*)

Univers aquatique - adulte plein tarif : 5,70 €

Univers aquatique - enfant (3 à 13 ans) : 4,40 €

Univers balnéo et aquatique : 14,90 €

Tous les tarifs sont consultables sur agl-eau.fr

Contact : Centre aquatique Agl'eau - 30 avenue Pierre Brossolette - 41000 Blois - Tél. 02 54 79 70 30.

Les équipements saisonniers

Trois équipements sont également ouverts à la belle saison : la piscine d'Herbault, la piscine du Lac de Loire à Vineuil et la pataugeoire du Parc des Mées à La Chaussée Saint-Victor. Périodes et heures d'ouverture sur agglopolys.fr !

LE CRÉMATORIUM DU VAL DE LOIRE

Qualité de l'accompagnement des proches et sérénité des lieux caractérisent cet équipement.

Un accueil personnalisé des familles

Le personnel de la Société des Crématoriums de France à qui a été confiée la gestion de cet établissement par contrat de délégation de service public, est à la disposition des familles pour les accompagner dans leur démarche et préparer avec elles, selon leurs souhaits et dans le plus grand respect, le moment de recueillement.

Lieu de calme et de recueillement

Le bâtiment a été conçu pour inviter au calme et à la sérénité. Ses teintes sont chaleureuses et apaisantes, le hall d'accueil est spacieux et très lumineux. Les façades disposent de nombreuses ouvertures vitrées qui donnent sur la nature environnante. L'organisation des différents espaces permet de préserver l'intimité de chaque famille.

Le moment de recueillement peut être personnalisé avec des musiques, textes et photos. Le personnel du crématorium accompagne chaque famille dans sa préparation et son déroulement.

Un salon des retrouvailles permet aux familles qui le souhaitent de partager un moment de convivialité à l'issue du moment de recueillement.

Horaire d'accueil :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Le samedi sur réservation de 9h à 12h30 et de 14h à 16h.

Contact : Crématorium - 85, rue de la Picardière - 41 000 Blois - Tél. 02 18 54 11 00 - valdeloire@crematoriums.fr



Jours de collecte des déchets ménagers

- Averdon Jeudi
- Candé-sur-Beuvron Lundi
- Cellettes Lundi
- Chailles Lundi
- Chambon-sur-Cisse Vendredi
- Champigny-en-Beauce Jeudi
- Chaumont-sur-Loire Vendredi
- Cheverny Jeudi
- Chitenay Lundi
- Chouzy-sur-Cisse Vendredi
- Cormeray Jeudi
- Coulanges Vendredi
- Cour-Cheverny Jeudi
- Fossé Jeudi
- Françay Mardi
- Herbault Mardi
- La Chapelle-Vendômoise Jeudi
- La Chaussée Saint-Victor Mardi
- Lancôme Mardi
- Les Montils Lundi
- Marolles Jeudi
- Ménars Mardi
- Mesland Vendredi
- Molineuf Mardi
- Monteaux Vendredi
- Monthou-sur-Bièvre Lundi
- Onzain Vendredi
- Orchaie Mardi
- Rilly-sur-Loire Vendredi
- Saint-Bohaire Mardi
- Saint-Cyr-du-Gault Mardi
- Saint-Denis-sur-Loire Mardi
- Saint-Etienne-des-Guérets Mardi
- Saint-Gervais-la-Forêt Lundi
- Saint-Lubin-en-Vergonnois Mardi
- Saint-Sulpice-de-Pommeray Mardi
- Sambin Lundi
- Santenay Mardi
- Seillac Vendredi
- Seur Lundi
- Veuves Vendredi
- Valaire Lundi
- Villebarou Jeudi
- Villefrancœur Jeudi
- Villerbon Mardi
- Vineuil Mercredi

Horaires des déchetteries d'Agglopolys

Matin : 9h - 12h30 / Après-midi : 14h - 17h30

Fermeture des portes à 12h20 et 17h20

Fermeture dimanche et jours fériés

Il est recommandé d'utiliser des bâches et des sangles pour couvrir et maintenir les déchets afin d'éviter qu'ils "s'envolent" durant le trajet jusqu'à la déchetterie.

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM
Blois Nord	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Blois Sud	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Candé-sur-Beuvron	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Cellettes	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Chouzy-sur-Cisse	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Herbault	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
La Chapelle-Vendômoise	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
La Chaussée-Saint-Victor	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Molineuf	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Vineuil	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Organisation de la collecte en raison des 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre (jours fériés)

25 DÉCEMBRE 2019 – NOËL

Mercredi 25 décembre	Collecte décalée au	Jeudi 26 décembre
Jeudi 26 décembre	Collecte décalée au	Vendredi 27 décembre
Vendredi 27 décembre	Collecte décalée au	Samedi 28 décembre

1^{er} JANVIER 2020 – JOUR DE L'AN

Mercredi 1 ^{er} janvier	Collecte décalée au	Jeudi 2 janvier
Jeudi 2 janvier	Collecte décalée au	Vendredi 3 janvier
Vendredi 3 janvier	Collecte décalée au	Samedi 4 janvier

1^{er} MAI 2020 – FÊTE DU TRAVAIL

Vendredi 1 ^{er} mai	Collecte décalée au	Samedi 2 mai
------------------------------	---------------------	--------------

25 DÉCEMBRE 2020 – NOËL

Vendredi 25 décembre	Collecte décalée au	Samedi 26 décembre
----------------------	---------------------	--------------------

LA COLLECTE EST MAINTENUE LES AUTRES JOURS FÉRIÉS :

lundi 13 avril (Pâques), vendredi 8 mai, jeudi 21 mai (Ascension), lundi 1^{er} juin (lundi de Pentecôte), mardi 14 juillet, mercredi 11 novembre.